

transformation du poisson ont quitté ces secteurs. Il faut leur trouver du travail. Jusqu'ici, tout indique que ce sont les industries de la construction et des services qui ont absorbé cette main-d'œuvre. L'emploi total dans ces secteurs industriels a baissé d'environ 40,000 depuis 1949, mais il n'y a eu qu'environ 14,000 nouveaux emplois dans l'industrie de la construction dans les provinces atlantiques durant cette période.

Nous ne pouvons compter que l'industrie de la construction absorbera un nombre toujours plus grand d'ouvriers. Il est vrai qu'on peut prévoir pour les années à venir une forte expansion de l'industrie des services. L'emploi au Canada aura probablement doublé en 1980; les provinces atlantiques ne feront pas exception. Cependant, si l'expansion de l'industrie ne s'effectue pas dans les provinces atlantiques, il est probable que l'augmentation de l'emploi dans l'industrie des services y sera proportionnellement moins prononcée.

L'emploi dans le secteur de la transformation des ressources a augmenté plus rapidement depuis 1949 dans les provinces centrales, les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique que dans les provinces atlantiques. Dans ces dernières, l'augmentation du nombre d'ouvriers était de 2 p. 100 plus élevée en 1957 qu'en 1949; dans les provinces centrales, elle était de 15 p. 100 plus élevée; dans les provinces des Prairies, de 32 p. 100; en Colombie-Britannique, de 27 p. 100. Malgré les progrès réalisés dans les provinces atlantiques, les industries de transformation des ressources n'ont pu fournir autant d'emplois que dans les autres régions.

Les provinces de l'Atlantique n'ont pas réussi, non plus, à développer le secteur secondaire, de façon à créer un volume considérable d'emploi. L'emploi dans le secteur secondaire a augmenté de 17 p. 100 de 1949 à 1957 dans les provinces des Prairies, de 18 p. 100 dans les provinces centrales, de 28 p. 100 en Colombie-Britannique et de 1 p. 100 seulement dans les provinces atlantiques.

Et voici, pour résumer. Le chômage chronique persiste dans notre région. Le rendement augmente dans bien des industries de transformation des matières premières, mais elles absorbent peu de main-d'œuvre et, dans certains secteurs, comme les houillères, l'agriculture et le bois d'œuvre, l'emploi continue à diminuer. La fabrication secondaire s'est développée lentement, et très peu de nouveaux emplois ont été créés. L'industrie des services continuera de s'étendre mais à un rythme que nous ne pouvons prévoir. Nous prévoyons un manque d'emploi pour nos citoyens ou un gaspillage de notre main-d'œuvre nationale.

L'une des plus grandes tâches du Canada, c'est de trouver un moyen d'équilibrer l'ex-

pansion économique dans les nombreuses régions du pays. C'est un problème essentiellement national qu'il faut attaquer sur le plan national. Les citoyens des provinces atlantiques ont le courage et l'initiative pour élever leur niveau de vie, mais il leur faut l'appui actif de tous les Canadiens.

Monsieur l'Orateur, cette étude du Conseil économique des provinces atlantiques mérite la bienveillante attention de tous ceux qu'intéresse le bien-être des provinces Maritimes. Il est évident qu'il faudra prendre des mesures énergiques pour élever le niveau économique de ces provinces afin qu'il atteigne celui des autres provinces.

En plus des suggestions faites dans l'étude du Conseil économique des provinces atlantiques, il est un projet important auquel ne cessent de penser tous les citoyens des Maritimes. J'ai déjà parlé de la construction du canal de Chignectou. Qu'il me soit permis de rappeler ici ce que j'ai déjà dit avec insistance à ce sujet, ainsi qu'en témoigne la page 1517 du *hansard* de 1961:

La région de l'Atlantique continue d'insister pour l'aménagement du canal de Chignectou qu'elle considère comme un prolongement national de la voie maritime du Saint-Laurent. Sans ce canal, il se pourrait bien que la voie maritime nuise à la région des provinces Maritimes. Maintenant que le gouvernement fédéral peut bénéficier des vues du nouveau ministre des Forêts (M. Flemming), qui a toujours fermement appuyé ce projet, peut-être pouvons-nous avoir plus confiance que les travaux commenceront bientôt.

La réalisation de ce projet créerait beaucoup d'emplois locaux pour notre main-d'œuvre, en même temps qu'elle stimulerait l'expansion de notre vie commerciale et industrielle.

Monsieur l'Orateur, à la veille de l'ouverture de la session considérée, en général, comme devant être la dernière du 24^e Parlement, on s'attendait que le premier ministre annonce, pour les provinces atlantiques, un programme de placements nationaux qui aurait assez d'ampleur pour mettre fin, une fois pour toutes, aux difficultés considérables que ces provinces éprouvent depuis la Confédération. Pareille annonce aurait soulagé et réjoui les quatre provinces de l'Atlantique, et le Canada tout entier l'aurait accueillie avec plaisir en tant que règlement hardi et honorable d'une dette réelle; à son tour ce règlement aurait constitué un placement national très profitable.

Malheureusement, le discours du trône ne renfermait rien de tel. On se demande donc ce qu'il est advenu des principales résolutions adoptées par les candidats conservateurs progressistes à la veille des élections de 1957 et appuyées par le premier ministre actuel. Que compte faire à cet égard les candidats conservateurs progressistes des provinces de